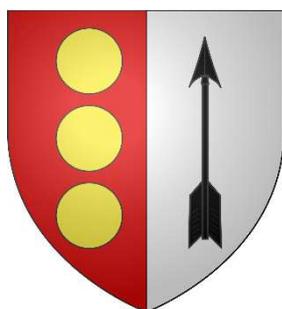


# AUBERVILLIERS

## LES VERTUS À TRAVERS LE TEMPS



Œuvre de René Chambon



SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

Décembre 2022 – N° 104





## SOMMAIRE

- **Monique Ralite, Liliane Giner, Denise Morizot**
  - **Les architectes bâtisseurs**
    - **Fleurs chinoises**
  - **Taphophile, mais pas taphophobe**
- **Assemblée générale – Conseil d’administration et Bureau**
  - **Disponible : Raconte-moi Aubervilliers**

*Triste sommaire, triste période ; la SHVA vient de perdre, coup sur coup, Monique Ralite, adhérente et soutien de longue date, Liliane Giner, notre ancienne Présidente et Denise Morizot, notre trésorière en titre. Nous perdons surtout trois grandes figures touchantes de notre association. Nous tenons à présenter nos très sincères et émues condoléances aux familles de Monique, Liliane et Denise.*

*Le Conseil de la SHVA*

## DENISE MORIZOT

Les premiers mots qui viennent à l'esprit pour décrire Denise ce sont : très souriante, très coquette, et toujours de bonne humeur.

Elle était depuis de longues années archiviste à la Société d'histoire, et en 2016, elle en est devenue la trésorière.

Certes, une trésorière à l'ancienne, comme elle l'avait appris : la comptabilité, c'est avec un cahier, un stylo et une calculette. L'informatique, même pas question de lui en parler. Mais les comptes étaient toujours justes. Et c'est bien là le principal.

Denise est partie rejoindre ceux de l'association qui l'ont devancée comme Hélène Moulin, Yvette Rusch, Suzanne Poisson, Liliane Giner, Jacques Dessain, et d'autres.

Mais pour nous qui sommes encore là, nous ne manquerons pas d'avoir une pensée pour Denise, lorsque nous passerons devant la petite pièce qui lui servait de bureau au 70 rue Heurtault.

C'était une enfant d'Aubervilliers. Elle aimait parler de ses souvenirs d'école, à Jean Macé, nous montrer des photos de classe, des fêtes de fin d'année scolaire, nous raconter les anecdotes de son quartier d'enfance : les Quatre-Chemins.

Au revoir Denise et un grand merci pour ton investissement. Nous ne t'oublierons pas.



## MONIQUE RALITE une femme de tous les combats pour la justice.

Elle a toujours vécu à Aubervilliers ; enfant puis jeune mariée avec Jack Ralite, dans le quartier Crèvecoeur ; puis Cité Firmin-Gémier. Elle a été, dès son adolescence, une militante politique, activité qu'elle n'a jamais cessée tout au long de sa vie.

Monique aimait beaucoup la lecture et la musique classique et a assisté à plusieurs représentations à l'Opéra. Nathalie Dessay était l'une de ses chanteuses préférées. Même affaiblie, Monique tenait parfois à descendre de chez elle, aidée par ses amies de l'immeuble, pour assister, au Conservatoire tout proche, à des concerts.



Elle n'était d'ailleurs pas seulement spectatrice, puisqu'elle a chanté pendant plusieurs années au sein de la Chorale de Gennevilliers où elle se rendait chaque semaine avec sa petite voiture rouge.

Monique Ralite était membre de la Société d'Histoire. Elle est décédée le 24 juin, à l'âge de 90 ans.

*Photo J.P. Bois*

# LILIANE GINER

Liliane Giner est décédée. Elle avait 94 ans.

Liliane Unterreiner est une enfant d'Aubervilliers, née chemin du Montfort, l'actuelle rue Hélène Cochenec, rue où elle a vécu les dernières années de sa vie. Ses parents et grands-parents sont arrivés de Lorraine et se sont installés dans le quartier de la Petite Prusse : les Quatre-Chemins aujourd'hui.



*Photo Aubermensuel*

Liliane obtient son brevet élémentaire à Paul-Doumer (collège Diderot) et souhaite d'abord être institutrice, mais s'oriente vers le milieu médico-social. Elle est embauchée à la mairie d'Aubervilliers en octobre 1944, et participe à l'accueil des prisonniers revenus d'Allemagne.

Elle se consacre, dans les années 60, à la reconstitution de carrière des travailleurs étrangers pour leur dossier de retraite.

Liliane participe à la campagne de vaccination par le BCG des enfants de la ville, à la mise en route des premières colonies de vacances et des classes de neige. Elle partait d'ailleurs un mois avec les enfants et d'autres accompagnateurs, dont Jacques Dessain.

A la demande du maire André Karman, Liliane Giner ouvre le premier centre de restauration pour personnes âgées 135 rue Danielle-Casanova, et le foyer Édouard-Finck à la Maladrerie, qu'elle dirige de 1979 de 1991.

Sa vie professionnelle l'a amenée à connaître beaucoup de monde dans la ville ; l'histoire des habitants était une source inépuisable d'inspiration pour la Société d'histoire. Liliane Giner en est élue présidente en 2006, elle le restera jusqu'en 2014. Elle s'est, au cours de cette période, beaucoup investie dans la généalogie en animant des ateliers. Elle a organisé plusieurs expositions sur l'histoire de notre ville et, naturellement, sur la Petite Prusse.

Elle a participé pendant deux ans aux ateliers consacrés à l'immigration italienne à Aubervilliers qui recueillait les nombreux témoignages.

Pour enrichir les archives de l'association, elle a effectué beaucoup de recherches, dans les brocantes de la ville ou d'ailleurs, puis sur internet, afin d'acquérir des photos, des cartes postales, des objets divers comme des publicités d'entreprises albertvillariennes (vieilles plaques émaillées, buvards, etc.). Elle a aussi écrit de nombreux articles pour notre bulletin.

Liliane organisait chaque mois de janvier la « galette » de notre association pour y retrouver de nombreux adhérents, certains qu'elle connaissait depuis l'enfance.

C'est avec grand plaisir qu'elle retrouvait chaque lundi, au local du 70 rue Heurtault, les membres de l'association, autour d'un café ou d'un thé, et de petits gâteaux.

Liliane Giner a donné beaucoup de sa vie à Aubervilliers ; qu'elle en soit ici remerciée.

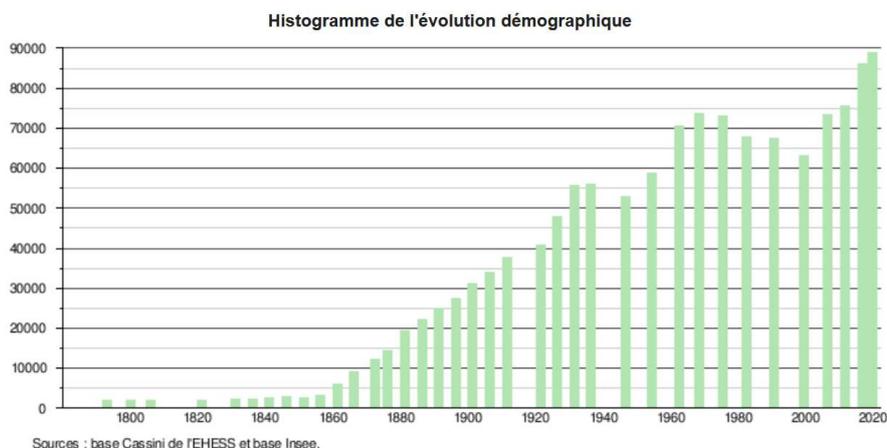
*Les amis de la Société d'Histoire*

# AUBERVILLIERS – Du bourg agricole à la ville industrielle

## Les architectes-bâisseurs (1)

Par Didier Hernoux

**D**e 1856 à 1906, en 50 ans exactement, la population d'Aubervilliers a été multipliée par plus de 10 ! De bourg agricole, Aubervilliers est devenue une ville industrielle.



*Aubervilliers plan 1854 révisé 1870 (Arch. Municip. d'Aubervilliers)*

Cet essor a nécessité de nouvelles voies de communication et surtout des besoins importants en matière de logements.

C'est à cette époque qu'une grande partie de l'habitat ancien a disparu. Les vieilles maisons du bourg agricole ont été remplacées par des immeubles dits « de rapport ».

Qui sont les architectes qui se sont attelés à cette tâche ?

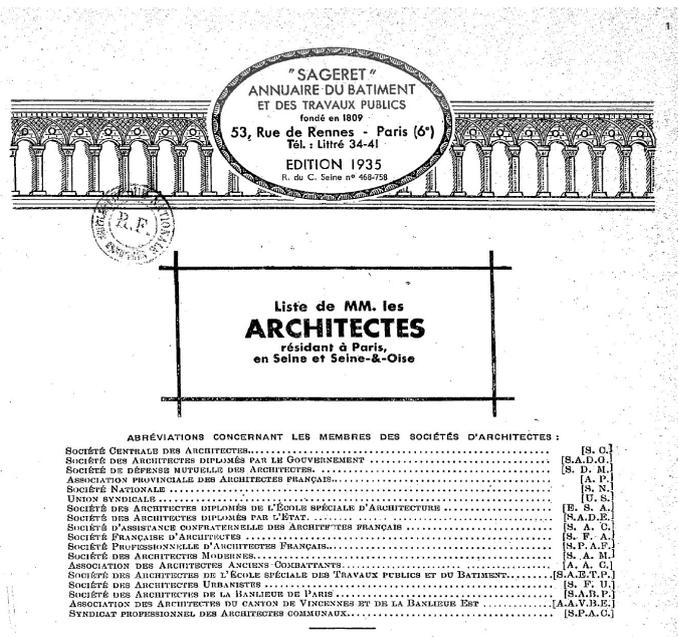
Où vivaient-ils ? Qu'ont-ils réalisés ? Où ? Quelles traces reste-t-il de leur travail dans la ville d'aujourd'hui.

Un seul article de notre bulletin ne suffirait pas à répondre à ces questions.



*Aubervilliers plan 1912 (Archives Municipales)*

Quand on cherche les noms des architectes-bâisseurs de cette époque certains noms reviennent toujours :



Les sociétés d'architectes, annuaire 1935

- Alfred LESIEUR (né en 1851 à Aubervilliers, décédé en 1939 à L'Isle-Adam).
- Adolphe GÉRARD (né en 1864 à Grenoble, décédé en 1922 à Aubervilliers).
- Marius LARREY (né en 1865 à Clermont-Ferrand, décédé en 1917 à La Courneuve).
- Henri PÉPING (né en 1880 à Aubervilliers, décédé en 1951 à Aubervilliers).
- Il faut ajouter leur confrère architecte voyer Ernest PRÉVOST (né en 1867 à Tours) qui a exercé jusque vers 1930 et à qui est revenue la charge des équipements municipaux (dispensaires par exemple).

Alfred LESIEUR, Marius LARREY et Henri PÉPING n'avaient pas de diplôme d'état d'architecte.

*A cette époque, aucun diplôme n'était exigé pour exercer, il suffisait d'avoir des clients et de payer une patente. Les architectes non diplômés se regroupaient dans des associations telle que la S.A.B.P. (la Société des Architectes de la Banlieue de Paris), fondée en 1910 et dont faisaient partie les architectes concernés par ce chapitre. Ces sociétés les aidaient à faire face à la concurrence émanant d'une part de l'auto-construction due aux particuliers et d'autre part à celle des architectes diplômés. Ne pouvant que difficilement accéder à la commande publique et à celles de la Capitale, ils travaillaient en banlieue et essentiellement pour une clientèle privée. Le manque de reconnaissance par leurs pairs, issus des principales écoles comme celle des Beaux-arts, et le besoin de publicité pour leurs agences, les incitaient à signer leurs œuvres : ils gravaient systématiquement leur nom sur les façades des immeubles, contrairement aux architectes diplômés. Il faut noter que les architectes non diplômés, formés sur le tas, représentaient 25% des praticiens en 1935 (extrait du Diagnostic patrimonial d'Aubervilliers – Patrimoine Seine-Saint-Denis).*

Si Alfred LESIEUR et Henri PÉPING étaient natifs d'Aubervilliers, Marius LARREY était auvergnat et Adolphe GÉRARD grenoblois. Ils étaient tous d'origine modeste.

Et comme nous pouvons le voir sur l'extrait de l'annuaire de 1911 ci-contre, ils ont tous habité la ville où ils construisaient.

*L'œuvre de ces quatre architectes à Aubervilliers a pour point commun d'être assez diversifiée. Aucun d'eux n'a développé un style personnel. De fait, il n'est pas évident d'identifier spontanément leurs constructions. Ils ont su suivre les modes, le plus souvent avec talent, sans imposer leur griffe.*

**ARCHITECTES** ○○○○○○○○○○  
**AUBERT**, R. du Vivier, 25.  
**CHARPENTIER**, Av. de la République, 105.  
**GÉRARD**, **TL 18**, R. de Pantin, 21.  
**LARREY**, R. du Midi, 15.  
**LESIEUR**, **TL 15**, Bd de Stains, 20.  
**MÉA**, Bd de Stains, 10.  
**PÉPING (Henri)**, **TL 122**, R. du Vivier, 55.

Annuaire du bâtiment 1911

*Il n'en reste pas moins que leurs œuvres tiennent une place importante dans le paysage albertivillarien (extrait du Diagnostic patrimonial d'Aubervilliers).*

## ALFRED LESIEUR

Commençons donc notre inventaire par Alfred LESIEUR puisque, de ces architectes, il est celui qui est né le premier.

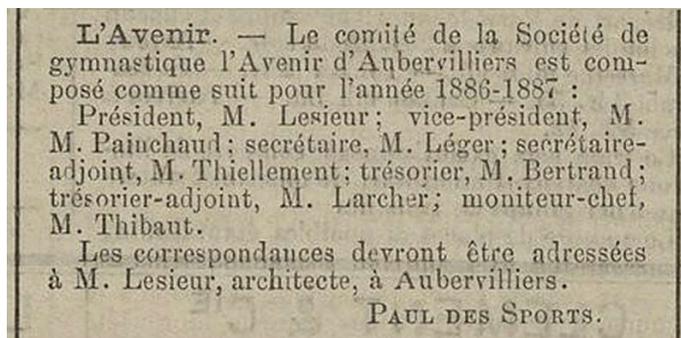
Nicolas Alfred LESIEUR est né le 7 janvier 1851 à Aubervilliers. Son père Germain Antoine Charles était cantonnier, sa mère Léonie Adélaïde BORDIER, cultivatrice. Ils demeurent au 6 rue de Paris, adresse qui a disparu avec le prolongement de l'avenue de la République. Rappelons qu'à cette époque, Aubervilliers était un bourg agricole de 3000 habitants.

En 1873, il épouse Marie ROESLER (d'une famille alsacienne de fabricants d'huile). Trois ou quatre mois plus tard, naît leur fille Fannie Juliette. La famille réside alors 4 rue de la Paroisse à Saint-Denis. Alfred Lesieur travaille déjà dans le domaine de la construction : il exerce alors le métier de « Métreur-Vérificateur » (son frère est tripier à Villejuif et son beau-frère fabricant de produits chimiques à Saint-Denis).

Alfred LESIEUR connaît un drame familial ; son épouse Marie décède à l'âge de 26 ans le 30 Juin 1878.

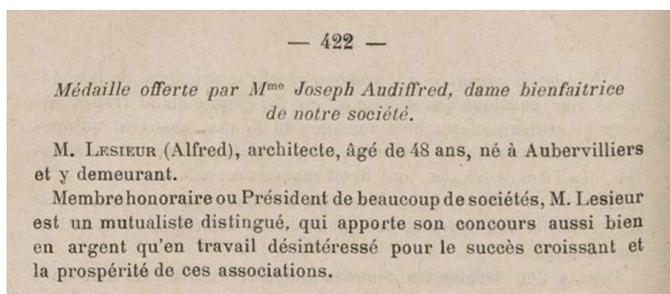
En 1879, il épouse Caroline ROESLER qui n'est autre que la petite sœur de Marie. Le mariage a lieu en Alsace à Dornach, l'acte de mariage est rédigé en allemand. De cette union, naît Amédée Louis Alfred en janvier 1882. La famille vit toujours à la même adresse à Saint-Denis. Professionnellement, Alfred LESIEUR est désormais installé comme architecte au 20 boulevard de Stains (aujourd'hui avenue Anatole- France).

Il s'est, semble-t-il, impliqué dans la vie locale et associative. En 1886, il est cité comme Président de la Société de gymnastique l'Avenir d'Aubervilliers. En 1889, il est médaillé d'honneur des Sociétés de secours mutuels. En 1904, il est médaillé comme membre fondateur de l'association des retraites mutuelles des membres de la Société de l'hygiène de l'enfance à Paris.



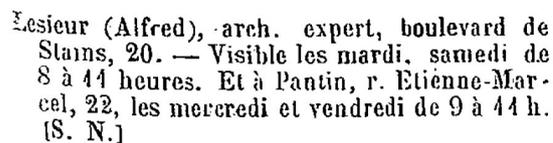
L'Avenir. — Le comité de la Société de gymnastique l'Avenir d'Aubervilliers est composé comme suit pour l'année 1886-1887 :  
Président, M. Lesieur ; vice-président, M. M. Painchaud ; secrétaire, M. Léger ; secrétaire-adjoint, M. Thiellement ; trésorier, M. Bertrand ; trésorier-adjoint, M. Larcher ; moniteur-chef, M. Thibaut.  
Les correspondances devront être adressées à M. Lesieur, architecte, à Aubervilliers.  
PAUL DES SPORTS.

*La revue des Sports 1886.*



— 422 —  
Médaille offerte par M<sup>me</sup> Joseph Audiffred, dame bienfaitrice de notre société.  
M. LESIEUR (Alfred), architecte, âgé de 48 ans, né à Aubervilliers et y demeurant.  
Membre honoraire ou Président de beaucoup de sociétés, M. Lesieur est un mutualiste distingué, qui apporte son concours aussi bien en argent qu'en travail désintéressé pour le succès croissant et la prospérité de ces associations.

*Bulletin des Sociétés de secours mutuels 1889 (BNF)*



Lesieur (Alfred), arch. expert, boulevard de Stains, 20. — Visible les mardi, samedi de 8 à 44 heures. Et à Pantin, r. Etienne-Marcel, 22, les mercredi et vendredi de 9 à 44 h. (S. N.)

*Annuaire du bâtiment 1903*

Il est aussi expert près les Tribunaux de Paris, de Saint-Denis et d'Aubervilliers. De 1914 à 1920, il apparaît comme administrateur de la Caisse d'épargne et de prévoyance de Paris.

Il décède en février 1939 à L'Isle-Adam où demeurait Fannie, sa fille, née de son premier mariage. Alfred LESIEUR n'avait pas de diplôme d'État d'architecte et a donc commencé son activité comme métreur-vérificateur. Cela explique donc sans doute pourquoi nous n'avons pas trouvé trace de ses réalisations comme architecte avant ses 40 ans.



*Alfred LESIEUR signait ses réalisations*

Il a réalisé quelques immeubles parisiens (par exemple 77 rue de la Condamine, Paris 17<sup>ème</sup>) mais il a surtout laissé sa marque à Aubervilliers. Citons par exemple le très bel immeuble d'entrée de centre-ville au 17 avenue de la République (1891), ainsi que les immeubles du 73 avenue Jean-Jaurès (1892), 56 rue des Cités (1897), 112 avenue de la République (1904), 19 rue du Moutier (1906), 15 rue du Landy (1909), 12 rue Charron, 1 rue Achille-Dormart (1910) et 64 boulevard Anatole-France (1911).

Ses premières réalisations sont les plus prestigieuses, immeubles de type haussmanniens (17 av de la République par exemple), d'autres aux façades rococo (64 bd Anatole France).

Quelques autres réalisations sont signées du même nom, mais d'une telle modestie que l'on ne sait pas s'il convient plutôt de les attribuer à un homonyme.

La plupart des réalisations d'Alfred LESIEUR sont encore visibles aujourd'hui.



*Le 17 avenue de la République côté avenue*

L'immeuble du 17 avenue de la République est une de ses premières réalisations et sans doute la plus imposante. C'est un des rares exemples d'immeuble de type haussmannien à Aubervilliers. Richement sculpté il est aussi un des rares à recevoir la signature du sculpteur. L'arrière de l'immeuble est très richement décoré.



*Arrière du 17 av de la République*

Au 73 avenue Jean-Jaurès l'immeuble est lui aussi imposant, mais d'une approche un peu plus difficile compte-tenu de la circulation actuelle dans cette avenue. Le rez-de-chaussée a disparu derrière les enseignes.

Rue des Cités au n° 56, le bâtiment est plus modeste. Cette rue est soumise à une forte pression immobilière et il n'est pas sûr que l'immeuble d'Alfred LESIEUR y résiste.

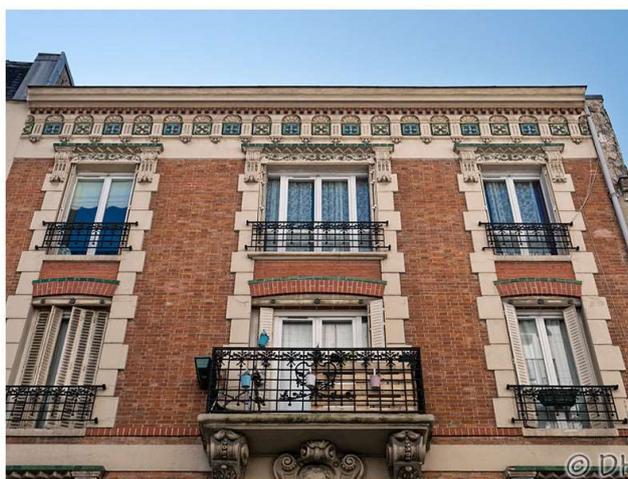
A l'angle de l'avenue de la République (au n° 112) et de la rue Henri Barbusse, l'immeuble est là encore assez imposant. Richement sculpté côté avenue, le sculpteur a, là aussi, apposé sa signature.



*Le 112 avenue de la République*



*La porte du 112 av de la République*



*19 rue du Moutier*

Le 19 rue du Moutier attire l'œil surtout par ses décorations et les couleurs de ses céramiques en façade. L'Atlas de l'Architecture et du Patrimoine de Seine-Saint-Denis y voit là une inspiration néo-Louis XIII.



*Le 1 rue Achille-Domart*



*64 bd Anatole-France*

Citons aussi le 15 rue du Landy, rescapé des démolitions qui ont affecté cette portion de rue. Là aussi, on y trouve une touche de couleurs apportées par la céramique en façade.

Au 12 de la rue Charron, l'immeuble bourgeois est significatif de la transformation urbaine de l'époque. En effet la rue était déjà entièrement bâtie un siècle plus tôt mais l'habitat rural n'était plus adapté à l'expansion industrielle de la ville.

Terminons par le 64 boulevard Anatole France et son aspect « Art nouveau ». *(A suivre)*

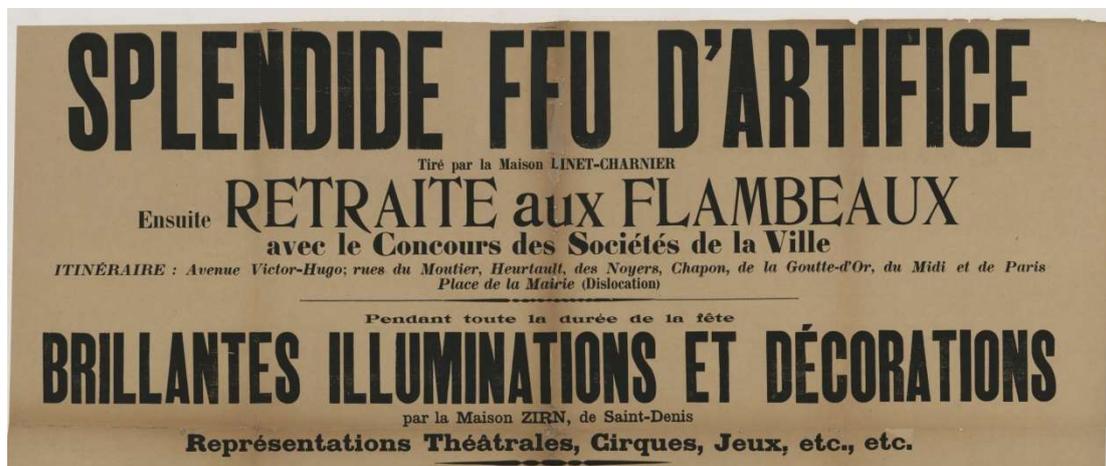
# FLEURS CHINOISES

*Par Claudette Crespy*

Le 6 juillet 1880 était promulguée la loi faisant du 14 juillet la journée de la Fête nationale annuelle.

Lors des festivités, à la nuit tombante, la musique s'interrompt pour laisser place au clou de la soirée : le feu d'artifice.

Mais les couples de danseurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pouvaient-ils imaginer que l'usine du 17 de la rue de Saint-Denis (actuelle avenue du Président-Roosevelt) à Aubervilliers, porterait le sinistre surnom d' « usine de la mort » ? Pourtant, cet établissement, appartenant à MM Pinet et Charnier, fabriquait, depuis 1886, des feux d'artifice qui étaient censés apporter l'enchantement pour les petits et la joie pour tous.



*Archives municipales (IFi\_00702-2)*

Dans l'usine, les femmes étaient souvent employées dans l'atelier du « rouge » dans lequel on élaborait les « flammes de Bengale ». Quand le rouge explose, toutes les femmes sont touchées. La déflagration détruit l'atelier, soulève le toit, abat les murs, troue le sol et tue les ouvrières. Pour ce travail, dans les années 1890/1900, elles gagnent trente centimes de l'heure ; les hommes débutent à cinquante. Mais pour tous, cinq minutes de retard, c'est dix sous d'amende (soit 50 centimes).

À plusieurs reprises, au fil des siècles, des femmes, des hommes, et certainement des enfants perdirent un bras, un œil, une jambe, la vie, pour fabriquer ces merveilles éphémères, colorées et bruyantes qui ravirent les foules.

On fabriquait également des pétards à griffe pour les chemins de fer. Un pétard qui explose mutile ou tue. Par nuit de brouillard, les pétards étaient disposés sur les rails aux approches des signaux, afin que les locomotives les écrasent et que l'explosion invite le mécanicien à la prudence.



L'explosion de 1889 dans cette usine fit 7 morts et de nombreux blessés. Le patron, trainé en justice, fut acquitté. Il reçut des secours de la municipalité et d'autres localités dont Paris. Les familles des victimes n'eurent aucun secours officiel.

Il faut attendre 1896, pour que la législation reconnaisse enfin la responsabilité civile des employeurs dans les accidents du travail. Auparavant, l'ouvrier blessé, mutilé, se retrouvait au chômage, sans indemnité. Il arrivait que, par pitié, on le garde.



Journal du 4 juillet 1889

« C'était un vieil artificier que l'on appelait le père Barje. On l'avait ramassé sous les corps presque carbonisés de deux camarades. On le porta à l'hôpital par acquit de conscience, mais on était si sûr qu'il ne pourrait survivre, qu'on commanda son cercueil avec ceux des autres victimes. Il y échappa et on eut à l'hôpital un cercueil de trop » (Léon Bonneff – extrait du livre « Aubervilliers »)

Les vêtements des ouvriers étaient imprégnés de pulvérin (fine poudre servant à l'amorçage des armes à feu et utilisée en pyrotechnie). Les ouvriers sont des torches qu'une simple étincelle enflamme. Dans chaque atelier, les employés disposaient de deux protections. La première, un bac plein d'eau dans lequel on saute lorsque la blouse brûle. Le feu s'éteint, mais les vapeurs creusent et aggravent les brûlures. La seconde est une statuette de plâtre de Sainte-Barbe, patronne des pompiers.

Les feux des fêtes de province partent dans des caisses qui sont déclarées sous le terme de « quincaillerie ». Les employés des chemins de fer n'ignorent pas la nature de ces caisses, mais acceptent leur circulation car, avec la véritable dénomination, les formalités seraient très nombreuses et trop compliquées.

Pour les feux des banlieues, ce sont des hommes de l'usine qui s'occupent, le matin, de charger le camion. Puis, afin d'éviter chocs et cahots, ils roulent, sans hâte, vers la commune en fête. Dans la journée, ils dressent les mâts, clouent les décors et montent leurs pièces. Le soir, ils deviennent artificiers. L'éblouissement dure environ trente minutes.

Les hommes reçoivent 5 francs pour cette journée, plus un pourboire de la commune livrée.

Une femme, travailleuse à domicile, préparait des pétards bons à charger en couronne de deux ou trois grosses (une grosse = douze douzaines). Elle touchait huit sous pour une grosse, soit le double du prix habituel. On lui remboursait ainsi son œil.

Les explosions de 1903 et 1915 se chiffèrent par la perte de plusieurs vies.

Le 4 juin 1917, vers 3 h du matin, une explosion, entendue à des kilomètres, détruisit une bonne partie de l'usine Pinet et Charnier, ainsi que l'usine de détonateurs voisine de MM Fauré et Levy. Il n'y avait pas de travail de nuit dans ces établissements, donc pas de victimes, mais des dégâts matériels très importants, estimés à 700 000 francs.



*Journal du 5 juin 1917*

Les causes de l'explosion ne furent jamais connues, mais ce fut la dernière. En effet, les circonstances ont voulu que l'usine de la mort soit rasée. L'autorité compétente ne la laissa pas se reconstruire. Depuis décembre 1920, plus rien ne subsiste de ce site.



*Après l'explosion du 4 juin 1917*



Mais ne terminons pas sur ces souvenirs dramatiques.



Archives municipales (1Fi\_02162)

L'origine des feux fait encore débat aujourd'hui. Au XI<sup>e</sup> siècle, un Chinois développe une recette pouvant prendre feu et être lancée avec une catapulte.

Deux siècles plus tard, un Syrien parle, dans ses écrits, de ces feux qu'il nomme « fleurs chinoises ».

C'est Marco Polo qui aurait rapporté cette poudre en Europe.

En 1487, un premier spectacle pyrotechnique fête, en Angleterre, le couronnement d'Élisabeth d'York.

En France, le premier vrai feu (avec poudre) semble avoir été organisé à Fontainebleau en 1606, à l'occasion du baptême du futur Louis XIII, et encore en 1612, place Royale (actuelle place des Vosges) à Paris pour son mariage avec Anne d'Autriche.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la charge d'artificier du roi est instituée et les feux prennent des couleurs un siècle plus tard. Depuis 1937, le 14 juillet, on danse dans les casernes de pompiers avant et après le feu d'artifice.

Plus proche de nous, et depuis 1966, tous les étés, et sur quatre jours, au pied du rocher monégasque, plus de 130 artificiers, représentant une trentaine de pays, rivalisent d'ingéniosité et de talent pour remporter le premier prix du concours international de pyrotechnie. Ce spectacle, vu de la route de la grande corniche, vaut le coup d'œil.

Mais restons modestes.

À Aubervilliers, ces dernières années, le 14 juillet est fêté dans le square Eli-Lotar, le long du canal Saint-Denis, avec bal et feux d'artifice.

Ce sont toujours des spectacles populaires et gratuits.



Photo Willy Vainqueur

### LES FEUX D'ARTIFICE (extrait) de CALOGERO (2017)

J'étais hissé sur des épaules  
Sous ces galaxies gigantesques  
Je rêvais en tendant les paumes  
De pouvoir les effleurer presque  
Ça explosait en fleurs superbes  
En arabesques sidérales  
Pour faire des bouquets d'univers  
Moi, je voulais cueillir ces étoiles.

On allait aux feux d'artifice  
Voir ces étoiles de pas longtemps  
Qui naissent, qui brillent et puis qui glissent  
En retombant vers l'océan  
Et ça fait des étoiles de mer  
Ça met dans les yeux des enfants  
Des constellations éphémères  
Et on s'en souvient quand on est grand.

Sources : Léon Bonneff « Aubervilliers » – A. Desplanques bulletin SHVA n°4 - Journal de Saint-Denis – L'écho d'Oran – Le Petit Parisien - le Mémorial des Pyrénées – Archives Municipales d'Aubervilliers.

CC

# TAPHOPHILE\* mais pas TAPHOPHOBE\*

*Par Claudette Crespy*

Un document des Archives municipales d'Aubervilliers fait mention en 1623, d'un cimetière paroissial scindé en deux parties : la première dite « *petit cimetière* » située autour de l'église et la seconde, « *grand cimetière* », de l'autre côté de la rue de Paris, où s'élevait une croix vers 1740. Pour rappel, l'actuelle mairie et le passage Saint-Christophe n'existaient pas, et la rue de Paris (devenue rue de la Commune de Paris) passait devant l'église pour rejoindre la rue du Moutier.

A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'inhumation au sein des églises est interdite. On éloigne les défunts des lieux de vie. Pour ce faire, les cimetières devaient être déplacés aux portes des villes et villages. Une ordonnance royale de 1824 autorise, à Aubervilliers, la création du nouveau cimetière dit de « La Frette ». Il se trouvait à l'emplacement de l'actuel EHPAD Constance-Mazier, rue Hémet et fut rapidement saturé.

Un troisième cimetière est donc ouvert en 1865, chemin du Pont-Blanc. La translation des sépultures de La Frette date de 1878.

Étant donné la forte densité de population dans notre ville, et le peu d'espaces verts existants, le cimetière a tout son intérêt auprès des vivants, en leur offrant un havre de calme et de verdure. D'ailleurs, certains Albertivillariens, peut-être taphophiles mais certainement pas taphophobes, ont su en profiter lors des confinements « Covid 19 » par des balades dans les allées fleuries de notre cimetière communal et découvrir ainsi une partie de l'histoire de notre ville.



A l'entrée du cimetière du Pont-Blanc se trouve l'ancienne demeure du conservateur à l'abandon et fermée, actuellement... Ces maisons étaient construites dans les cimetières de la banlieue parisienne, et beaucoup ont été oubliées. Dommage.

À Aubervilliers, peu de caveaux de familles bourgeoises, par contre, de nombreux maraîchers y ont le leur. Beaucoup de tombes, plus simples, sont celles du monde ouvrier, avec toute la diversité de notre commune.

En circulant dans les allées, on peut avoir l'impression de connaître (presque) tout le monde. En effet, nous pouvons y retrouver de nombreuses tombes portant le même nom que nos rues ou encore des personnalités que beaucoup d'entre nous ont pu croiser dans un passé encore proche, comme André Karman, Jack Ralite, Jacques Salvator, Jacques Dessain. Malheureusement, il est impossible de tous les citer.

Avec un peu de chance et de curiosité, on peut y découvrir quelques noms ou tombes présentant une particularité, comme celle de Jean-Baptiste Grenouillat dit Alexiano. Alexiano était circassien, plus précisément dompteur de fauves. Un lion de pierre lui tient compagnie.



Un peu plus loin, on rencontrera Jean-François Bruneau, inventeur du masque qui portera son nom, et qui tentera d'alléger la souffrance des bœufs dans les abattoirs (Bulletin SHVA n°55).

La tombe de la famille Pruvost-Berthier est ornée d'un tonneau, d'une bouteille et de deux verres, offerts par « ses amis du Val d'Oise ». Sans doute de bons vivants !

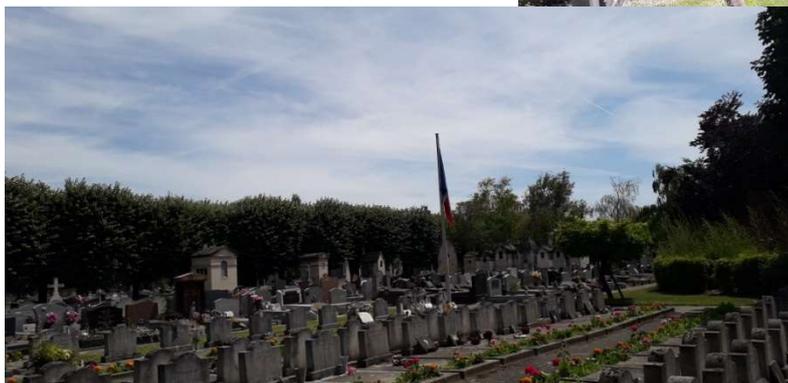
Vous aurez certainement pitié de ce pauvre Albertivillarien qui a porté un des pires noms qui soit : « Adolphe Hittler » (bulletin SHVA n°96).

Les tombes des carrés militaires, bien entretenues par les employés de nos espaces verts, ne présentent aucune différence en rapport avec leur grade ou leur origine : les mêmes fleurs pour tous. Ici, les militaires sont égaux.

Chez les militaires donc, vous trouverez la tombe de M. Lacroix, sur laquelle est posée une hélice d'avion ou celle à M. Artige, qui a gardé son casque comme bagage.



1914-1918



1939-1945

Des traces d'inhumations ont été trouvées au Proche-Orient, datant du Paléolithique. Mais ce n'est qu'au moment de la sédentarisation que les pratiques funéraires se sont réellement généralisées chez les Hommes. Le lien étroit des cimetières avec les croyances, les religions, n'a donc rien de nouveau mais, en France, les règlements sur le sujet ont beaucoup évolué au fil des siècles.

L'article 15 du décret impérial du 12 juin 1804 précisait : « *Dans les communes où on professe plusieurs cultes, chaque culte a un lieu d'inhumation particulier. Lorsqu'il n'y a qu'un seul cimetière, on le partage par des murs, haies ou fossés, en autant de parties qu'il y a de cultes différents, avec une entrée particulière pour chacune, et en proportionnant cet espace au nombre d'habitants de chaque culte* ».

Ce décret sera abrogé par la loi du 14 novembre 1881 relative à la neutralité des cimetières. Cette loi annule donc l'obligation d'affecter une partie du cimetière ou de créer un cimetière spécialement pour chaque culte. Il interdit également tout regroupement par confession sous la forme d'une séparation matérielle du reste du cimetière. Du fait de leurs régimes particuliers, l'abrogation de ce décret ne concerne pas, les deux départements alsaciens ni la Moselle.

Puis c'est la loi de 1905 sur la laïcité qui précise que toutes les parties publiques du cimetière, espaces communs et allées, sont soumises à la neutralité religieuse. Les cimetières ne peuvent recevoir d'emblèmes religieux sauf s'ils existaient avant la loi de 1905. Le maire doit veiller à ce que les parties publiques du cimetière restent neutres et à ce que les cultes n'organisent pas, dans le cimetière, des manifestations culturelles, en dehors des inhumations.

Par contre, les tombes et monuments funéraires étant par nature privés et bien que se trouvant dans un lieu public, peuvent être ornés de signes ou emblèmes religieux.

De nos jours, de nombreuses communes disposent de « *carrés confessionnels* » trouvant leur origine dans le décret de 1804. Ce terme de *carré confessionnel* désigne un périmètre défini du cimetière où sont enterrées les personnes d'une même confession.

En principe, ces carrés n'ont pas lieu d'être car tous les cimetières sont déclarés « interconfessionnels ». Cependant, devant l'afflux de demandes, notamment de la part des communautés chinoise, musulmane et israélite, les autorités ont décidé de laisser aux maires la responsabilité ou non de créer ce type d'espace.

À Aubervilliers, aucune séparation religieuse : notre cimetière communal est interconfessionnel.



Dans notre cimetière du Pont-Blanc, vous pourrez aussi admirer quelques tombes « Art nouveau ».

Et, pour terminer cette balade, nous vous proposons une pause au calme, assis sur un banc, pour regarder, écouter : des chats, oiseaux, petits rongeurs viendront peut-être vous tenir compagnie.

**\*Taphophile : qui a une passion ou un intérêt pour les cimetières.**

**\*Taphophobe : qui a peur d'être enterré vivant.**

Sources : Cimetière du Pont-Blanc, Archives municipales, Résonance-funéraire.  
Photos : Claudette.Crespy (avec l'aide précieuse de Guy Moreau)

 CC

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA S.H.V.A. 2022

### COMPTE-RENDU

L'Assemblée Générale Ordinaire 2022 s'est tenue le 21 novembre 2022 à 18 h au foyer Ambroise-Croizat. Vingt-cinq adhérents avaient bravé la pluie pour participer à cette assemblée générale. Nous avons également reçu huit pouvoirs d'adhérents.

L'Assemblée est présidée par Madame Claudette CRESPIY, Présidente de l'Association.

#### Rapport d'activité

Au cours de notre dernière assemblée, nous enregistrons 73 adhérents. A ce jour, la SHVA compte 80 adhérents.

Ces deux dernières années resteront dans les mémoires comme les années «Covid». Le bureau et le conseil de la SH ont cependant continué de fonctionner. Le « télétravail » a permis de rester en contact et de pouvoir diffuser les bulletins aux adhérents normalement. Huit bulletins sont ainsi parus pendant les années 2020-2021, dont un numéro spécial.

#### Activité 2020

En janvier, nous avons partagé la traditionnelle galette agrémentée d'une partie avec le jeu l'Albertivillarien.

Le 11 Mars, nous avons organisé une partie d'Albertivillarien pour les adhérents du club des seniors. Mais le 17 mars, à midi : on ferme tout, Covid oblige. Les fêtes de la ville et les rallyes sont supprimés.

#### Activité 2021

Pas de galettes (toujours le Covid).

En avril, nous avons pu organiser une balade en ville à la demande d'un service de Plaine Commune, pour des dames étrangères et isolées.

Au mois de mai, en télétravail, nous avons créé notre Bulletin Spécial « 200 ans du canal ».

Septembre : pour les Journées Européennes du Patrimoine, avec les Archives municipales, nous avons proposé une balade le long de ce canal. 27 personnes étaient présentes.

Octobre : grande fête à Condorcet « Les Epopées » où la SH tenait un stand.

Novembre : la SH s'affiche dans les supermarchés (Auchan/Monoprix) pour des expositions photos. Organisation de rallyes enfants avec des classes de CM1, dans le centre-ville.

Et fin novembre : nous tenons un stand au Salon du Livre Historique de Beaumont-sur-Oise.

Mais le 20 décembre 2021 : grande surprise... Fermeture de notre local ; le virus n'y est pour rien. Il s'agissait d'un problème de sécurité, qui a ensuite été résolu.

Pendant ces deux ans, les permanences mensuelles à Condorcet ont été tenues irrégulièrement, au gré des caprices du Covid. Pour l'avenir, nous ne savons pas si elles vont perdurer, Condorcet ayant un nouveau directeur général. Nous ne connaissons pas ses intentions pour 2023.

## **Raconte-moi Aubervilliers**

Courant 2021, nous avons commencé à travailler sur un ouvrage racontant l'histoire d'Aubervilliers. Nous n'avons aucunement la prétention de refaire les 7 volumes de M. Dessain, mais de nous en inspirer pour créer un nouveau livre, beaucoup plus condensé, accessible aux adultes mais surtout aux enfants à partir de 10/12 ans. Notre objectif principal est d'expliquer simplement et ludiquement la ville.

Nous espérons que cette première approche déclenchera la curiosité des jeunes et des autres et qu'ils pourront ensuite consulter les livres beaucoup plus érudits existants déjà.

Notre ouvrage se nomme « Raconte-moi Aubervilliers ». Il retrace l'histoire de la ville depuis l'an 1060 jusqu'à nos jours. Nous y avons ajouté quatre balades décrivant un circuit et une explication de quatre grands quartiers de la ville. Et bien d'autres choses.

Ce livre de 80 pages très illustré sera distribué gratuitement aux enseignants de CM1. Pour ce faire, la municipalité a financé l'impression de 100 volumes, soit 50 % de l'opération ainsi que 100 clés USB, qui serviront pour la projection sur écran de l'ouvrage dans les écoles.

Une autre centaine d'exemplaires est mise en vente par notre association et la librairie Les Mots Passants. Nous remercions vivement la Sté ENTRA pour sa généreuse participation.

Cinq adhérents ont travaillé pendant environ une année sur les textes et les illustrations. Pour ce travail, nous avons pu bénéficier de l'avis et des critiques d'Elodie Belkorchia ainsi que de deux enseignantes en CM1 de la ville.

Puis beaucoup d'autres personnes ont participé en nous faisant part de leurs avis, critiques, en faisant la lecture, la relecture. Après les corrections et re-corrrections, deux personnes se sont dévouées pour faire ce gros travail qu'est la mise en page. J'en profite pour remercier tous ceux qui ont bien voulu me suivre dans cette aventure.

Encore un mot au sujet des derniers bulletins de l'association. Comme vous avez sans doute pu le remarquer, les photos illustrant nos bulletins 102 et surtout 103 n'étaient pas de bonne qualité. Nous en avons parlé avec ces messieurs de l'imprimerie qui, effectivement, ont des difficultés avec leur machine vieillissante et qui manque d'entretien. Mais l'espoir est permis, la machine sera -peut-être- remplacée d'ici quelques mois.

## **Rapport financier**

Denise Morizot, notre Trésorière, est décédée le 19 août 2022. Malgré son état d'extrême fatigue, elle avait tenu à continuer de tenir la comptabilité de notre association jusqu'à la fin de 2021. Nous tenions à rendre un chaleureux hommage à Denise pour son courage et sa volonté de ne pas abandonner sa mission. Ce sont donc ces comptes préparés par notre Trésorière qui sont ici présentés.

En intérim, Claudette Crespy, notre Présidente a repris le flambeau et a assuré la tenue de la comptabilité pour l'exercice 2022.

### **Exercice 2020**

Les produits d'exploitation 2020 s'élèvent à 1 544 € correspondant aux cotisations, ventes de livres, ventes de jeux et dons. Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 785.57 €. Les postes principaux de charges sont les frais postaux, les fournitures administratives l'abonnement téléphone et internet, les fournitures et l'assurance. Le compte de résultat de 2020 se trouve déficitaire de 241.57 €.

## **Exercice 2021**

Les produits d'exploitation 2021 s'élèvent à 2 196 €. Les charges d'exploitation 2021, quant à elles, s'élèvent à 2 075.71 €. Les postes principaux (arrondis à l'€uro) sont les frais postaux, les fournitures, les hommages, l'abonnement Téléphone et internet et l'assurance. Le compte de résultat présente ainsi un excédent de 120.29 €.

## **Résolutions**

Nous vous présentons les principales résolutions adoptées à l'unanimité au cours de cette assemblée :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 octobre 2020 et quitus entier et définitif au conseil d'administration de son action pour les exercices passés.
- Approbation du Rapport d'activité pour les exercices 2020 et 2021 et quitus entier et définitif de leur gestion pour les exercices passés au Conseil d'Administration.
- Présentation et approbation du Rapport financier pour les exercices 2020 et 2021 et quitus entier et définitif de leur gestion à la Trésorière et au Conseil d'Administration.
- Affectation des résultats 2020 et 2021 au compte de Report à nouveau
- Élection des membres du Conseil d'Administration (voir ci-dessous)
- Montant des cotisations maintenu à 15 € pour l'année 2023, montant inchangé depuis 2019.

Le texte complet du PV de l'AG est consultable au siège de l'association ou sur demande.

---

**Suite à l'Assemblée générale du 12 novembre 2022, voici la composition du**

### **Conseil d'administration de la S. H. V. A.**

- |                       |                     |
|-----------------------|---------------------|
| - Benoit ANGELINI     | - Guy MOREAU        |
| - Elodie BELKORCHIA   | - Bernard ORANTIN   |
| - Anita COHEN         | - Françoise POIRET  |
| - Claudette CRESPI    | - Michel SARNELLI   |
| - Didier HERNOUX      | - Jean-Louis THOMAS |
| - Marie-Cécile MICHEL |                     |

**Le Conseil d'Administration s'est réuni à la suite de l'AG et a élu le Bureau**

### **Bureau de la S. H. V. A.**

<b>Présidente</b>	Claudette CRESPI
<b>Vice-Président</b>	Didier HERNOUX
<b>Vice-Président</b>	Bernard ORANTIN
<b>Trésorier</b>	Jean-Louis THOMAS
<b>Présidente d'Honneur</b>	Karine FRANCKET, Maire d'Aubervilliers



AVIS À LA POPULATION



Tous les Aubervillariens, actuels et anciens, entre 10 et 110 ans, sont invités à découvrir un ouvrage conçu et réalisé par des membres de la **Société d'histoire**

## RACONTE-MOI AUBERVILLIERS

Dans ce livre, nous vous racontons, d'une façon simple et ludique, les faits importants de l'histoire de notre ville pendant presque un millénaire. Ensuite, nous vous proposons une visite détaillée (avec plans) de quatre quartiers présentant une forte identité. Et bien d'autres choses.

Ce document de 80 pages, richement illustré, est en vente au prix de 12 € auprès de la Société d'histoire et de la librairie «Les Mots Passants».

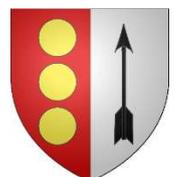
Pour un envoi postal, les frais d'expédition sont de 6 € pour un exemplaire.



Société de l'histoire et de la vie à Aubervilliers (S.H.V.A.)  
70 rue Heurtault – histoire.aubervilliers@yahoo.fr – tel 06 83 95 04 96

Librairie Les Mots Passants – 2, rue du Moutier – tel 01 48 34 58 12

Peinture de Mme Raymonde Aghedu



# À LA BUVETTE DU MARCHÉ DU MONTFORT

Un dimanche de Novembre...

Enfin, « **Raconte-moi Aubervilliers** » vient de sortir des presses.

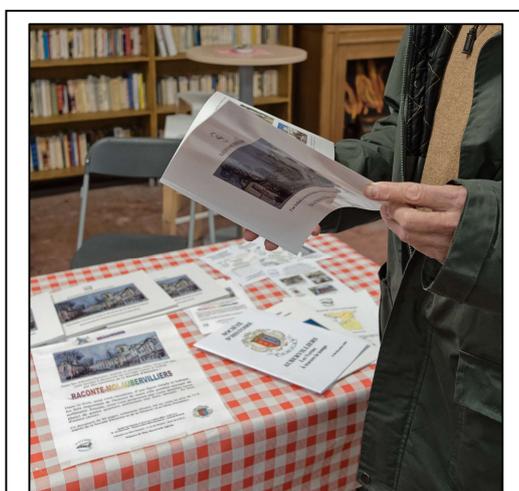
Un stand avait été mis à notre disposition et nous avons pu présenter notre livre aux adhérents de passage et aux chalands du marché du Montfort avec grand plaisir et avec une petite pointe de fierté.



*Le petit dernier est arrivé. Tout beau, tout chaud !*



*Prêts pour la découverte et la lecture...*



*Bien en mains. L'envie de savourer.*

« **Raconte-moi Aubervilliers** »

**Le Prix Goncourt est déjà décerné !  
Tant pis.**

**Mais « Raconte-moi », futur best-seller  
d'Aubervilliers ? ...**

*Photos : Didier Hernoux*





SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET DE LA VIE À AUBERVILLIERS  
70 rue Heurtault - 93300 Aubervilliers  
Téléphone : 01 49 37 15 43  
Courriel : [histoire.aubervilliers@yahoo.fr](mailto:histoire.aubervilliers@yahoo.fr)